



COMMUNIQUE

Faisant suite au Communiqué du Ministre de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique, réf :610/CAB/12477/2025 à propos de l'inscription au test d'entrée dans les pôles d'excellence, la Direction de l'Université du Burundi porte à la connaissance du public et des candidats ayant réussi l'Examen d'État édition 2025 et antérieures que les candidats désirant entrer en BAC I de l'Institut des Technologies Numériques (ITN) doivent se faire inscrire en même temps que les autres candidats pour la FSI tout en précisant qu'ils veulent passer le concours d'entrée à l'ITN pour l'année académique 2025-2026.

Les candidats pouvant se faire inscrire sont ceux ayant obtenu à l'Examen d'État:

- 60% pour les sections scientifiques, Maths-Physique, Maths-Statistique, Biochimie Sciences de la Terre, Normale ou pédagogique
- 70% pour la section d'Electronique
- 80% pour les Sections d'Informatique de Gestion, Informatique de Télécommunications et informatique de maintenance.

Les lieux d'inscription et de passation sont les mêmes que les autres candidats des pôles d'excellence.

Il faut noter que la Faculté des Sciences de l'Ingénieur (FSI) n'a plus de filière des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Tous les candidats désirant faire de l'informatique doivent passer ce concours d'entrée à l'ITN.

LE RECTEUR
Prof. Prudence BAHARUNYERETSE



COPIE POUR INFORMATION A :

- Monsieur le Président du Conseil d'Administration
Université du Burundi
à BUJUMBURA

